



Présentation du programme LEADER 2014-2020

**Groupe d'Action Local
G.A.L. du lundi 7 décembre 2015**



Ordre du Jour

- Introduction
- Présentation du programme Leader
- Présentation mutuelle des participants
- Modalités de mise en oeuvre
- Idées, projets de chacun...
- Echéancier
- Buffet de l'amitié

Les principes Leader

- **Leader signifie « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ».**
- Il s'agit d'un Programme d'Initiative Communautaire (P.I.C.): un territoire doit être candidat.
Il y a 2 290 programmes Leader en Europe
- Les principes:
 - **Le partenariat public – privé** dans la réflexion et les décisions.
 - **La transversalité** des actions entre thématiques.
 - **L'innovation** : ce qui est nouveau et bénéfique pour le territoire. Qui peut être exemplaire et reproduit ailleurs.
 - **La coopération** nationale ou transnationale avec d'autres territoires Leader ou non.

L'Avant-Pays-Savoyard a bénéficié de 3 programmes Leader

- 1997 – 2002: Leader II avec la Chautagne:
Soutien aux activités touristiques liées à l'eau
- 2003 – 2008: Leader + avec la Chartreuse:
Valorisation du Patrimoine naturel et culturel
- 2009 – 2015: avec la Chartreuse:
Territoire mieux habité, territoire mieux partagé

Exemples d'Actions soutenues par les différents programmes Leader

- Développement des circuits courts agricoles
- Scénographie de la coopérative de Yenne à Ayn
- Signalétiques touristiques et Pôles Patrimoniaux.
- Le développement écotouristique du lac d'Aiguebelette
- Soutien aux entreprises et Trophées Leader
- L'essaimage des Jardins Partagées (AVIE)
- Spectacles faits par les habitants: Galletti, St Christophe,
- Livres historiques et Salons du Livre de l'Avant-Pays-Savoyard
- VacsAdos, Collectif Culturel , Vacarmes de printemps, ...

- Coopérations avec l'Espagne, la Suisse, la Finlande.

Le périmètre 2014-2020



- Les 3 Communautés de Communes:
Val Guiers, Yenne et Lac d'Aiguebelette
- 36 communes
- 25 000 habitants



Leader 2014 - 2020

- Candidature obtenue le 27 juillet 2015
- L'enveloppe de subvention est de 1,5 M€
- La Région AUv-RhAlp est l'Autorité de Gestion
- Le portage est délégué à une structure publique intercommunautaire: le Syndicat Mixte de l'Avant pays Savoyard
- L'instance de réflexion est le Groupe d'Action Local (G.A.L.)
- L'organe de décision est le comité de programmation majoritairement privé

Synthèse des constats

Le risque est réel que l'Avant-Pays-Savoyard devienne une banlieue rurale déshumanisée d'un point de vue économique et culturel avec des risques pour l'agriculture et le cadre de vie.

Le programme Leader peut apporter une dynamique économique qui va s'appuyer :

- sur les 3 moteurs économiques que sont l'agriculture de qualité initiée à Yenne, la locomotive touristique de la marque « Pays du Lac d'Aiguebelette » et l'armature PME-PMI centrée en Val Guiers
- les 2 autres moteurs possibles: la croissance démographique et la proximité des agglomérations

La thématique et la stratégie

- Thématique choisie parmi 5 possibles:

Soutenir la territorialisation de l'économie

Mots clés: Économie de proximité, économie sociale et solidaire, actions collectives commerciales innovantes, coopération interentreprises, ressources territoriales,...

- Stratégie choisie:

« Dynamiser l'économie locale par de nouvelles pratiques »

Le programme Leader **Dynamiser l'économie locale par de nouvelles pratiques est déclinée en cinq actions :**

- 1/ Construire de nouveaux leviers de développement économique.**
- 2/ Impulser de nouvelles activités et de nouveaux produits.**
- 3/ Accompagner l'économie vers les enjeux de transition et de sobriété énergétique.**
- 4/ Renforcer l'attractivité des activités et du territoire.**
- 5/ Coopérer pour mobiliser et innover.**

1/ Construire de nouveaux leviers de développement économique

- Créer un environnement économique de qualité, conforter l'économie locale et accueillir de nouvelles activités créatrices d'emplois tout en préservant l'espace agri-naturel.
- Renforcer le lien entre les entreprises et les habitants, particulièrement les jeunes, pour développer l'emploi local.
- Stimuler l'économie sociale et solidaire là où l'économie classique ne satisfait pas les besoins ou rencontre des difficultés .

2/ Impulser de nouvelles activités et de nouveaux produits.

L'objectif général est d'explorer ou de reconquérir de nouveaux champs de développement du territoire et aussi :

- Rechercher des synergies de production entre activités existantes agricoles, artisanales ou touristiques, voire artistiques ou culturelles.
- Innover entre activités industrielles pour mutualiser des *process* ou développer des produits complémentaires

3/ Accompagner l'économie vers les enjeux de transition et de sobriété énergétique

L'objectif général est d'engager le territoire dans une démarche volontariste et expérimentale pour, à la fois, mettre en œuvre la transition énergétique et créer du développement économique:

« économies d'énergie pour les entreprises, énergie issue du bois, écomobilité pour les salariés, écotourisme, ... »

4/ Renforcer l'attractivité des activités et du territoire

Les objectifs généraux sont

- de rendre le territoire plus attractif en prenant une posture de conquête, plutôt que d'attente,
- de structurer et de promouvoir les différentes productions et possibilités d'accueil du territoire.

5/ Coopérer pour mobiliser et innover

L'objectif général est de soutenir des actions pertinentes et mobilisatrices que la coopération interterritoriale ou européenne peut renforcer.

Dans le dossier de candidature, ont été citées à titre indicatif:

- la valorisation touristique de la ViaRhôna,
- la valorisation des produits locaux par la cuisine,
- la coopération entre clubs d'entreprises.

Présentation mutuelle des participants

- Qui êtes-vous ?
- Votre structure le cas échéant ?
- Vous avez une idée ou un projet ?

Les modalités de mise en oeuvre

Des financements qui pourront s'échelonner de 20% à 80% dans la limite des enveloppes disponibles:

- ils devront respecter les « règles d'état » en matière de financement et de non concurrence: exemple 20% pour les investissements des entreprises.
- cela nécessite pour les privés (associations, entreprises) un cofinancement public français.
- ils seront précisés dans la Convention avec la Région.
- ils se mettront en place par « appel à candidature » et seront décidés par le Comité de Programmation.

Un accompagnement des projets par le SMAPS et ses partenaires

- aider la mise en œuvre technique, économique, juridique et commerciale des projets.
- résoudre les difficultés administratives et financières du programme.
- rechercher les cofinancements nécessaires ou des financements alternatifs à Leader.
 - une équipe dédiée: un animateur, une gestionnaire, un soutien juridique/financier,
 - l'équipe technique du SMAPS,
 - les autres partenaires locaux ou institutionnels.

Schéma d'organisation



Instance d'initiatives, de réflexions, de débats.

- Propositions d'orientations, de stratégies
- 1 ou 2 réunions par an
- Possibilité de constituer des groupes thématiques

Pilotage et instance décisionnelle Leader

- Décision des aides financières
- Avancement et évaluation du programme
- Modification des orientations et des actions

Portage du Programme

- Support de l'équipe de gestion-animation
- Validation des décisions du CoProg

Comité de Programmation

Se réunit 2 à 4 fois par an : 14 membres titulaires

- 6 membres délégués du SMAPS + 6 suppléants
- 8 membres issus du GAL + 8 suppléants :
 - représentatifs des thématiques du programme, des structures socioprofessionnelles et de la parité H/F
 - membres à titre nominatif
 - volontaires pour la durée du programme

Nous proposer votre candidature si vous le souhaitez

Idées et projets de chacun:

« Dynamiser l'économie locale par de nouvelles pratiques »

- Des idées ou des projets ? Pour vous ou pour le territoire
- Prenez des post-it et écrivez une action avec un verbe à l'infinitif.
- Revue des projets par fiche action

Le planning prévisionnel

- 7 décembre 2015: 1^{er} GAL
- Janvier – février 2016: 2^{ème} GAL, 1^{er} Comité de Programmation
- Avril 2016: 2^{ème} Comité de Programmation pour préparer le Conventionnement avec la Région
- Juin 2016: Premiers dossiers mis en programmation

Communication

- Une page sur www.avant-pays-savoyard.com
 - où sera mis la présentation d'aujourd'hui
 - où seront mis progressivement les documents utiles au fonctionnement du programme, aux appels à candidature
- Une page facebook en préparation ?

Merci de votre participation

Pendant le pot de l'amitié

- Vous pouvez continuer à faire des post-it, à les lire ou en discuter
- vous pouvez postuler pour être un représentant au Comité de Programmation

